

Après avoir voulu pousser la mesure lorsqu'il était au ministère de l'Economie, Gabriel Attal a décidé que la semaine en 4 jours serait expérimentée sans délai et donc sans concertation avec les représentant·es des personnels dans l'ensemble de la fonction publique.

Qu'on ne s'y trompe pas. La semaine en 4 jours n'a rien à voir avec une quelconque réduction du temps de travail. Le gouvernement et la circulaire de Stanislas Guérini qui a été diffusée par la DGAFP ne propose pas de travailler moins.

Le but est de concentrer la totalité des heures de travail effectuées par les agent·es en une semaine sur un nombre réduit de jours.

Il faudra donc effectuer 35h (ou plus selon son cycle de travail) sur 4 jours ou 4 jours^{1/2} au lieu de 5.



Loin de permettre à chacun·e un épanouissement quelconque, cette modification de l'organisation du travail sur la semaine va entraîner une **amplification** et une **intensification de la journée de travail**.

Travailler autant mais sur moins de temps c'est bien entendu, **plus de stress, plus de fatigue, d'avantage de risques au travail**. Notamment en ce qui concerne les risques d'altérations de la santé comme les risques musculo squelettiques. Les sites et administrations qui ont déjà expérimenté la semaine en 4 jours reviennent dessus : accidents du travail dûs à l'accentuation du rythme de travail, difficultés à maintenir les plannings, agent·es devant revenir travailler au pied levé pour assurer les manques ...

Qui peut imaginer que travailler en crèche sur 4 jours au lieu de 5 et donc avoir des journées à rallonge à s'occuper d'enfants en bas âge, au ras du sol, signifie la même chose pour le corps ?

Bien entendu, faut-il le préciser, ce dispositif se fait toujours à effectifs constants, sans aucun renfort pour organiser des plannings d'équipe déjà difficilement tenables.

Mail: contactfp@solidaires.org Facebook: [@SolidairesFonctionPublique](https://www.facebook.com/SolidairesFonctionPublique)

Twitter: [@SolidairesFP](https://twitter.com/SolidairesFP)

Les plus optimistes peuvent également oublier les week ends à rallonge. Les services, et c'est bien normal, resteront ouverts sur l'ensemble des jours. Il faudra donc tourner, **tout le monde n'aura pas un repos le Lundi ou le Vendredi.**

Cette organisation ne se fera pas pour les agent·es, ni pour le partage du travail et sa réduction. Cela se fera contre leurs conditions de travail, contre leur vie personnelle . Parce qu'au-delà des risques que l'augmentation de la durée des journées travaillées implique, cela n'est pas sans poser des **problèmes d'aménagement des rythmes personnels.**

Ainsi la question de **la garde des enfants** n'est pas réfléchie. Les horaires des crèches privées ou associatives, des assistantes maternelles, de l'accueil périscolaire n'évolueront pas avec la mise en place d'une semaine en 4 jours. Comment gérer avec ces plages horaires si ce n'est à courir encore plus ? Cela va dégrader le quotidien des agent·es et de leurs familles.

Une fois de plus, on sait déjà qui seront **les grandes perdantes... ce seront les femmes** qui devront déposer plus tôt les enfants le matin , courir le soir pour les récupérer, qui garderont les enfants sur la 5ème journée de la semaine... Les inégalités continueront donc de se creuser.

La semaine en 4 jours est bel et bien un cadeau empoisonné, la DGAFP indique d'ors et déjà qu'il faut interroger la situation des agent·es au **forfait RTT** (20 jours habituellement) afin de savoir si celui-ci est conciliable ou non avec la semaine en 4 jours.

La semaine en 4 jours ne se fait pas en dehors des accords sur le **télétravail** dans la fonction publique. Ainsi perdure le minimum de deux jours de présence physique en service pour les agent·es qui télétravaillent et qui seraient concerné·es par la semaine de 4 ou 4,5 jours.



Halte aux reculs et aux dégradations des conditions de travail!

Il faut réduire le temps de travail pour le partager entre toutes et tous et améliorer nos conditions de travail.

Solidaires revendique la semaine de 32 heures, avec maintien du salaire et création d'emplois publics statutaires.

Mail: contactfp@solidaires.org Facebook: [@SolidairesFonctionPublique](https://www.facebook.com/SolidairesFonctionPublique)

Twitter: [@SolidairesFP](https://twitter.com/SolidairesFP)